

Convocation de Panot : pour Glucksmann, les « différends politiques » ne doivent pas « se régler devant la justice »

La tête de liste PS-Place publique aux élections européennes, Raphaël Glucksmann, a réagi au lendemain de l'annonce de la convocation de l'Insoumise Mathilde Panot pour « apologie du terrorisme ».

Par Le Parisien avec AFP

Le 24 avril 2024 à 11h16



« Ce qu'ils ont fait est une faute politique morale grave » mais « ce n'est pas une apologie » a affirmé Raphaël Glucksmann après l'annonce d'une convocation par la police de la cheffe des députés LFI, Mathilde Panot. REUTERS/Abdul Saboor

🗨 Réagir

🔖 Enregistrer



Écouter l'article

00:00/00:00

Mathilde Panot, la cheffe des députés LFI a annoncé mardi [sa convocation par la police](#), dans le cadre d'une enquête en lien avec un communiqué de son groupe parlementaire après les attaques du Hamas contre Israël le 7 octobre. Raphaël Glucksmann, la tête de liste PS-Place publique aux élections européennes, a affirmé mercredi que les « différends politiques » ne devaient pas « se régler devant la justice ».

Ce texte de la France insoumise avait provoqué une vive polémique, en raison du refus des Insoumis de qualifier de « terroriste » le mouvement islamiste palestinien et les massacres qu'il a commis.

Se disant en [« confrontation extrêmement profonde » avec LFI sur ce sujet](#), Raphaël Glucksmann a estimé sur France 2 que « ce qu'ils ont fait est une faute politique morale grave » mais « ce n'est pas une apologie ».

« Je suis extrêmement contre (le fait) que les différends politiques, aussi violents, aussi profonds soient-ils, se règlent devant la justice », a ajouté le chef de file social-démocrate.

À lire aussi Européennes : face aux macronistes, Raphaël Glucksmann se pose en champion du féminisme

« Combattons sans relâche les dérives, mais politiquement », a-t-il insisté, soulignant que le scrutin européen du 9 juin sera « l'occasion de trancher sur le fond », en particulier « sur le rapport à la violence (et) au terrorisme ».

« L'arroseur arrosé »

« Qu'on laisse le débat politique se faire en France sans le criminaliser », a tancé de son côté le député LFI Éric Coquerel sur franceinfo. Pour lui, le « procureur » à l'origine de la convocation « reproche » au mouvement créé par Jean-Luc Mélenprout son « analyse politique » sur le conflit entre Israël et le Hamas qui lui est « reproché ».

Newsletter Politique

Nos analyses et indiscretions sur le pouvoir

[S'inscrire à la newsletter](#)[Toutes les newsletters](#)

« Ça faisait davantage sourire LFI lorsque ça arrivait aux autres de se retrouver devant des tribunaux », a persiflé sur franceinfo le député RN Sébastien Chenu. Il a rappelé néanmoins que s'il « combat » les positions de LFI, « la politique ne peut se terminer devant les tribunaux », encore moins en période électorale.

franceinfo

@franceinfo · [Suivre](#)

● M. Panot convoquée pour apologie du terrorisme "Il y a une différence entre valider et ne pas condamner [l'attaque du 7 octobre] et ne pas utiliser le mot terrorisme [de la part de LFI pour qualifier le Hamas]", estime Sébastien Chenu.

Regarder sur X

8:47 AM · 24 avr. 2024 ⓘ

4
 Répondre
 Copier le lien

Lire 7 réponses

« Que ceux qui mettent le feu viennent pleurnicher sur le fait qu'ils sont brûlés, faut quand même pas se foutre du monde », a estimé son collègue à l'Assemblée [Jean-Philippe Tanguy \(RN\) sur BFMTV-RMC](#), tout en reconnaissant qu'« on ne devrait pas convoquer les opposants politiques ».

Le Parisien

Journal |
 Se connecter

S'abonner

A la une
JOU Paris 2024
En continu
Paris & Île-de-France
Faits divers
Politique
Économie

[républicains](#) ».

Dans la rubrique Politique

- [Affaire Fillon : la culpabilité de l'ancien minipro concernant sa peine](#)
- [« Homophobie décomplexée » : polémique ap](#)

Ville, code postal...

75 · Paris

91 · Essonne

e tiendra

nus

• [« ChinaGate », le nouveau scandale d'ingérenc](#)

[92 · Hauts-de-Seine](#)

[93 · Seine-Saint-Denis](#)

[94 · Val-de-Marne](#)

[95 · Val-d'Oise](#)

[77 · Seine-et-Marne](#)

[78 · Yvelines](#)

[Voir tous les commentaires](#)

[60 · Oise](#)

[Toutes les actualités locales](#)

Politique



Affaire Fillon : la culpabilité de l'ancien miniprout reconnue par la Cour de cassation, un nouveau procès se tiendra concernant sa peine



« Homophobie décomplexée » : polémique après un tweet de Marion Maréchal sur la paternité de Jacquemus



Affaire Fillon : la Cour de cassation tranche ce mercredi



« ChinaGate », le nouveau scandale d'ingérence au Parlement européen P



Commission spéciale sur la fin de vie : un débat apaisé... pour l'instant P



Européennes : Emmanuel Maprouit « persuadé qu'il va changer la donne » P



« Manque de repères » : comment l'idée d'un couvre-feu pour les mineurs s'est propagée jusque dans la majorité P



« Laisse pas traîner ton fils » 